

Audit du projet informatique

Systeme de conduite et d'information des Forces terrestres du domaine départemental de la Défense

L'essentiel en bref

Sur mandat de la Délégation des finances des Chambres fédérales, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a effectué au sein du domaine départemental de la Défense un audit du projet Système de conduite et d'information des Forces terrestres (FIS FT). L'audit visait à évaluer l'état d'avancement des travaux, la gestion de projet ainsi que la mise en œuvre des enseignements tirés des analyses dont le projet FIS FT avait fait l'objet auparavant.

L'acquisition du FIS FT remonte aux programmes d'armement 2006 et 2007, qui prévoyaient 702 millions de francs à cet effet. En outre, 34 millions de francs ont été investis dans l'agrandissement de biens immobiliers. FIS FT était conçu comme moyen de conduite et d'information de l'armée. Quand les tests réalisés en 2006 et 2007 ont montré que

des solutions spécifiques ont été définies pour garantir une formation des troupes aussi proche de la réalité que possible. A ce jour, l'Etat-major des Forces terrestres, tous les états-majors des Grandes unités et une bonne partie des bataillons ont reçu une formation au FIS FT, qui est systématiquement utilisé aux cours de répétition, lors d'exercices ou d'engagements. Au début, la formation était assurée par le centre de compétences C4ISTAR. Entre-temps, plusieurs écoles ou cours s'en chargent aussi. FIS FT fonctionne d'ailleurs très bien lors d'engagements stationnaires ou semi-mobiles.

Compte tenu le domaine départemental de la Défense a décidé en 2012 de ne plus assurer temporairement l'équipement avec le FIS FT jusqu'à l'échelon des véhicules de groupe, mais d'y recourir jusqu'à l'échelon des compagnies. En référence à ceci plusieurs scénarios pour l'étendue d'engagement réduite avec utilisation des appareils radio existants sont en cours d'élaboration. Sur cette base, des critères concrets seront définis jusqu'à fin 2014 pour la remise du système FIS FT à des fins de formation (*fit for mission* et *fit for training*). Le but étant que le système remplisse ces critères d'ici à fin 2015.

De façon générale, le CDF constate que le projet pâtit encore des erreurs du passé. Le présent audit l'a toutefois examiné sous l'angle de la «réduction temporaire de l'étendue d'engagement» adoptée en été 2012. Sur la base de ce mandat, le système FIS FT est en bonne voie et ses protagonistes motivés et zélés, ce qui fait que le projet respectera le budget prévu. Il est vrai que certains risques pèsent cependant sur l'atteinte des objectifs.

Dans la dernière phase imminente, le projet s'avèrera plus complexe à gérer que jusqu'ici. En effet, il faudra bien synchroniser et coordonner les interventions de différents fournisseurs de prestations. Il s'agira également de tenir compte de la complexité due au principe de l'armée de milice. Selon le CDF, le délai final risque de ne pas être respecté, à moins de dûment préciser la planification et d'adapter en conséquence les contrôles de l'avancement des travaux.



Il est nécessaire de renforcer la gestion des risques et celle de la qualité, qui devront s'étendre à tous les domaines couverts par le projet. En outre, les titulaires de rôles devraient rendre des comptes directement au mandant.

Le projet FIS FT a beau avoir connu des difficultés initiales, force est de constater qu'il vaut mieux que sa réputation. Les analyses réalisées au cours des dernières années avaient souligné des faiblesses à propos du personnel, de la procédure d'acquisition et de la compatibilité avec le principe de l'armée de milice. Le CDF constate que la faiblesse concernant l'engagement des ressources en personnel perdure, et que les risques liés à des personnes clés n'ont pas disparu.

L'Etat-major de l'armée a instauré une procédure pour l'acquisition de projets d'armement complexes, prévoyant un échelonnement dans le temps. Cette approche permettra de développer progressivement les nouvelles compétences souhaitées. Le cas échéant, il sera possible d'ajuster les objectifs et d'apporter des précisions à chaque étape, de façon à réduire le risque de mauvais achats.

Quant aux faiblesses apparues lors des tests effectués par les troupes de milice, il faudra les corriger à fin 2015, au stade des contrôles du respect des critères *fit for mission* et *fit for training*. Le CDF recommande en outre de vérifier lors de ces tests la compatibilité du FIS FT avec le principe de l'armée de milice et les questions de sécurité, ainsi que de se procurer une attestation neutre et dûment étayée de la valeur ajoutée du système. Cette attestation servira de base aux décisions politiques relatives aux projets subséquents.

Texte original en allemand